

2020/073

**DÉPARTEMENT DU NORD**  
**ARRONDISSEMENT D'AVESNES-SUR-HELPE**  
**COMMUNE DE AVESNELLES**

Envoyé en préfecture le 27/10/2020

Reçu en préfecture le 27/10/2020

Affiché le 28 OCT. 2020

ID : 059-215900358-20201027-20201028\_D0072-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'AVESNELLES**

L'an deux mille vingt, le vingt trois octobre, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AVESNELLES, étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Antoine BADIDI, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19 - Présents : 11 - Votants : 15

Etaient présents : M.BADIDI.SEGUIN.PETIT.COQUELET.CHATELAIN.RAVIDAT.

Mmes MERCIER.BLANDO.WAUCHER.DELTOUR.CAFFIAU.

Absents ayant donné pouvoir : Mme STALLA à Mme BLANDO.

M. CHRETIEN à Mme WAUCHER.

Mme WAUCHEL à M. PETIT.

M. WERY à M. SEGUIN.

Absents : M. CHALDAUREILLE.BAROCHE.

Mmes DELPLANQUE-GABET et CUVILLIER-BOUILLON.

Secrétaire de séance : M.PETIT.

**Objet : CONVENTION D'ADHESION AU POLE SANTE SECURITE AU TRAVAIL.**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n°85-603 du 10 juin 1985 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale ;

Vu la délibération en date du 27 mars 2015 portant adhésion de la commune d'Avesnelles au service de médecine préventive proposée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord.

Après avoir pris connaissance du nouveau dispositif d'accompagnement des collectivités dans le domaine de la prévention ;

Considérant que la participation à ce dispositif participe au bon fonctionnement des services de la commune ;

Vu les conditions de la convention d'adhésion au service de prévention, santé et sécurité au travail.

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,**

**Autorise** Monsieur le Maire à signer la convention d'adhésion relative à l'adhésion aux services de prévention Santé, sécurité au travail pour la durée du mandat.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme,

AVESNELLES, le 27 OCT. 2020

Le Maire,

